

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 5

Rubrik: La musique à Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 4 avril 1894, exécution du deuxième acte d'*Orphée*, de Gluck et de fragments du premier acte de *Parsifal*.

La société prend part le 28 novembre 1894 à l'inauguration solennelle du Victoria-Hall (*Symphonie funèbre et triomphale*, de Berlioz, fragments de *Noé*, d'Halévy et Bizet) et le printemps suivant, elle chante dans la nouvelle salle avec un gros succès le *Requiem*, de Berlioz.

L'année 1896 est fort chargée. Au printemps, le *Saint-François*, d'Edgard Tincl, peu apprécié malgré sa valeur, puis la *Cantate d'inauguration* de l'Exposition nationale, signée Barblan, et le *Poème alpestre*, de Jaques-Dalcroze avec M. Ketten dans le rôle de ténor.

En 1897, reprise de la *Fête des Vignerons*, d'Hugo de Senger et « Concert chronologique » allant de l'*Hymne à Apollon*, trois siècles avant J.-C. à l'*Epithalame*, de Mirande. En 1898, *Rédemption*, de César Franck accompagne sur l'affiche une *Cantate* de J.-S. Bach. En 1899, *La Fille de Jephthé*, oratorio inédit de notre concitoyen Pierre Maurice; enfin en 1900 ce sont les *Béatitudes*, de César Franck et en 1901 une reprise remarquable de la *Damnation de Faust*, avec Fournets, M^{me} Ketten et le ténor Lupiac.

Ainsi en quelques années, M. Ketten a fait exécuter à Genève quantité d'œuvres de haute valeur de César Franck, Berlioz, Schumann, Hændel, etc. Ce n'est donc pas trop de dire qu'il a bien mérité de l'art musical à Genève.

Sa retraite de la Société de chant du Conservatoire achève une étape importante de son histoire, période de travail, d'activité et de progrès à laquelle son nom demeure attaché. Il sait que son œuvre qui lui tient à cœur — et ce n'est que justice après vingt ans d'efforts — est entre bonnes mains et que M. Jaques-Dalcroze, le nouveau directeur, ne la laissera pas périr.

EMMANUEL KUHNE.



LA MUSIQUE A GENÈVE

Au moment d'aborder le compte rendu des diverses manifestations de notre vie musicale, il nous a paru intéressant de jeter un coup d'œil sur notre situation artistique, et sur les éléments dont se compose cette existence musicale dans notre ville de Genève, où il y a déjà pas mal d'acquis, mais où il reste encore tant à faire, à bien des

points de vue. Pour être la dernière venue dans notre ménage intellectuel, la musique n'en est pas moins une des enfants gâtées de la famille artistique genevoise.

Nous disons de la famille genevoise, mais il faut préciser.

Si elle est cultivée dans la plupart des milieux aisés, si elle est devenue un des ornements de notre vie intellectuelle et si elle a trouvé chez nous des fervents admirateurs, par contre elle est encore un peu considérée comme une bâtarde par ceux à qui leur situation semblerait faire un devoir de la protéger, par nos autorités qui ne voient en elle qu'un objet de luxe superflu, et qui laissent à l'initiative privée toute la charge de son entretien et de son développement.

C'est sans doute à cette situation désavantageuse qui a été faite à la musique, et qui, il faut le reconnaître, est un peu partout identique, sauf quelques rares et honorables exceptions, que l'on doit attribuer la profonde divergence d'opinions qui règne, dans le domaine musical, entre les milieux privilégiés où l'on a pu faire de cet art une étude spéciale, et où les intelligences sont ouvertes à toutes les manifestations du beau, et la grande masse, la foule, qui, faute d'avoir été instruite des choses de cette science sublime, ne sait l'apprécier que comme un motif de distraction passagère et souvent même vulgaire.

Si l'on considère, en effet, combien, parmi notre population, se désintéressent à peu près complètement de tout ce qui est la vie et l'essence même de l'art musical, et quelle profonde déviation du sens esthétique s'accuse chez un grand nombre, on n'est plus surpris de constater l'énorme retard dans lequel se trouve le théâtre, dont le répertoire suranné et parfois anti-artistique est pour beaucoup la nourriture quotidienne, par comparaison avec la vigoureuse prospérité et le brillant développement du mouvement musical contemporain.

Ici, la sève circule librement, et la floraison s'épanouit superbe, tandis que là, la routine accumule les erreurs et les anachronismes. C'est le divorce entre le grand art et le théâtre, le théâtre du moins, comme malheureusement nous le comprenons chez nous, le théâtre subventionné et dont les destinées sont soumises aux décisions de magistrats qui n'ont pas toujours des âmes d'artistes, le théâtre destiné à l'amusement des foules. Notre pensée n'est certes pas de faire ici le procès de telle ou telle direction, c'est le procès de tout un système que nous entendons faire. Et

la faute, nous ne la rechercherons pas dans les causes immédiates, mais nous remonterons plus haut dans les responsabilités. C'est à ceux qui ont maintenu et maintiennent encore dans nos écoles primaires le plus déplorable système d'enseignement musical, malgré les preuves désastreuses de sa nullité et ses résultats manifestement funestes, que nous reprochons d'étouffer en son germe le sentiment artistique de notre population, de l'abâtardir, de le ruiner même. Il est grand temps de revenir d'une aussi déplorable erreur, et c'est ici la place plus que partout ailleurs, de la combattre et de chercher à en enrayer les malheureux effets.

Aussi comptons nous bien revenir dans ces colonnes sur un sujet d'une importance si capitale pour l'avenir artistique de Genève.

Si nous avons débuté par ce tableau plutôt sombre des regrettables fautes dues à l'intervention de l'Etat en matière musicale, c'est pour mieux faire ressortir les magnifiques résultats auxquels, par contre, est parvenue l'initiative privée dans son œuvre d'éducation artistique de notre population. Le terrain qui devait produire la riche moisson d'art dont nous sommes actuellement les heureux bénéficiaires, fut préparé avec soin par des précurseurs auxquels doit aller maintenant notre reconnaissance. Notre Conservatoire de musique, institution aujourd'hui si florissante, dont le nombre d'élèves monte à des proportions superbes et qui compte, sous la direction ferme et expérimentée de M. Ferdinand Held, — homme de progrès et d'initiative; — des professeurs dont le renom s'étend au loin à l'étranger, W. Rehberg, H. Marteau, E. Jaques-Dalcroze, O. Barblan, J. Lauber, etc., notre Conservatoire doit l'existence à la générosité d'un grand ami des arts, M. Bartholony.

Aux côtés de cette institution vint se greffer plus tard une fondation nouvelle qui était appelée à un grand avenir, et d'où sont sortis nos brillants Concerts d'abonnement. Certes les débuts furent modestes, mais là encore, il faut rendre hommage à celui qui les fit réussir et fructifier, qui fut notre véritable initiateur et qui fit obtenir chez nous droit de cité aux œuvres impérisables des maîtres classiques, à Hugo de Senner, notre Padeloup genevois.

Nous voudrions faire brièvement ici à la fois la critique et l'éloge de cette institution de nos Concerts d'abonnement, qui occupe le centre de notre vie musicale. La première se résume en trois points principaux : la faiblesse de certaines

interprétations orchestrales, faiblesse imputable sans doute au surmenage des musiciens fatigués par le travail — infructueux au point de vue artistique — qu'exige le service du théâtre, en même temps qu'au nombre trop restreint de répétitions qui peuvent être accordées à la préparation des concerts; puis la trop grande part réservée dans les programmes au virtuosisme, mal qui n'est ni nécessaire, ni incurable, ainsi qu'a pu s'en rendre compte le Comité des Concerts lors d'un récent et heureux essai de soirée exclusivement orchestrale; enfin, et ce dernier inconvénient était inévitable, c'est le développement du snobisme qu'a entraîné la réussite de ces concerts. Ce ne serait d'ailleurs qu'un mal anodin si la grandeur de la salle permettait l'entrée à tous ceux qui s'intéressent vraiment à la musique. Malheureusement, ce n'est pas le cas, et nombreux sont ceux qui doivent renoncer à assister à ces concerts faute de places, celles-ci constituant de véritables fiefs de famille qui se transmettent de père en fils et de saisons en saisons. Quelques places de troisième galerie restent seules à glaner. Il y a bien le Victoria-Hall, la luxueuse salle due à la générosité de M. Barton. Mais il faut reconnaître qu'au point de vue acoustique, cette salle est bien inférieure à celle du Théâtre.

Les éloges doivent certainement avoir dans notre pensée, une part bien plus considérable que la critique. Il suffit de parcourir les programmes de ces dernières séries de concerts pour se faire une idée de la valeur de ce puissant instrument de vulgarisation musicale. Tandis que les œuvres classiques forment toujours le fond des programmes, les compositions des écoles modernes ont été abordées avec un sentiment d'éclectisme éclairé et sans aucun parti pris. La jeune école française et son maître César Franck ont obtenu chez nous pleine et entière justice, tandis que, d'autre part, les œuvres symphoniques de Brahms, les poèmes de Liszt et les compositions ultra-modernes de Richard Strauss y sont des plus favorablement accueillis. Nos musiciens suisses ont eu, eux aussi, leur part : les noms de Jaques-Dalcroze, Huber, Lauber, Combe, Barblan, ont paru tour à tour sur les programmes; souhaitons que ce mouvement s'accroisse encore et que nos jeunes compositeurs trouvent là un accueil encourageant. Enfin Wagner y occupe une place importante. Inutile de récriminer contre l'invasion des concerts par la musique dramatique. On nous sèvre de Wagner au théâtre,

et alors nous nous en régalons au concert, voilà tout. Que l'on joue ses drames sur notre scène, où ils seraient à leur vraie place, et alors la question changera d'aspect.

Il y aurait certainement encore quelques desiderata à signaler quant à la composition de ces programmes; la place restreinte dont nous disposons nous oblige à les formuler brièvement: engagements de chefs d'orchestre étrangers pour un ou deux concerts par saison (c'est la meilleure école de style), organisation de concerts chronologiques, sollicitation du concours de sociétés chorales (chœurs mixtes et chœurs d'hommes) pour des concerts coupés, enfin prise en considération d'une condition nouvelle dans le choix et la composition des programmes, celle de l'actualité, les Concerts pouvant nous donner de temps à autres des extraits d'œuvres lyriques ou symphoniques qui ont en ce moment le plus de retentissement à l'étranger; ce serait là aussi, nous semble-t-il, un excellent moyen d'initiation artistique, car il permettrait de suivre pas à pas le mouvement musical contemporain. N'est-ce pas précisément cette recherche de l'actualité qui a donné à la littérature la place qu'elle occupe chez nous? Nous soumettons cette idée au Comité, dont le désir a toujours été de réaliser tous les perfectionnements possibles.

Un autre perfectionnement que l'on espère voir aboutir est celui qui nous dotera d'un orchestre permanent; nous avons fait ici même il y a quinze jours un petit historique de la question, telle qu'elle se présente actuellement. Malgré tous les efforts et tout le savoir de notre excellent chef d'orchestre, M. Willy Rehberg, on arrivera difficilement à améliorer les exécutions orchestrales tant que nos musiciens ne seront pas engagés à l'année, c'est-à-dire tant qu'il sera nécessaire de reformer à nouveau notre orchestre au début de chaque saison.

Jusqu'à l'année dernière, le Comité des Concerts d'abonnement organisait lui-même d'intéressantes séances de musique de chambre. Cet attrayant élément de notre vie musicale s'accrut peu à peu en importance. Certains hivers, nous eûmes jusqu'à trois sociétés donnant à tour de rôle des auditions très suivies. L'année dernière, les deux principaux groupes se réunirent et formèrent la Société de musique de chambre, composée de MM. H. Marteau, L. Rey, W. et Ad. Rehberg, Pahnke et Reymond. Cette Société nous a donné et va continuer à nous donner des séances du plus haut intérêt tant par la compo-

sition des programmes que par la réelle supériorité de l'interprétation; c'est dans le sein de ce groupe que s'est formé le quatuor Marteau dont la jeune réputation commence à s'étendre chez nos voisins de France et d'Allemagne.

Nos établissements d'instruction musicale, le Conservatoire d'abord, puis l'Académie de musique nous ont préparé toute une génération de jeunes chanteurs de talent, et c'est grâce à ce fait qu'ont pu se développer et prospérer nos deux grandes sociétés chorales mixtes: la *Société de chant du Conservatoire*, dont M. Kuhne retrace ici même la brillante carrière, et qui eut à sa tête jusqu'à présent M. le professeur Ketten; nous nous associons de tout cœur aux félicitations méritées qui sont adressées à ce distingué musicien au moment où il prend sa retraite, car il faut reconnaître que son œuvre a eu une influence considérable sur le progrès de l'art musical à Genève.

La *Société de chant sacré*, que dirige M. Barblan, se voue plus spécialement à l'étude de grandes œuvres classiques, et nous lui devons également de fort belles soirées.

A côté de ces deux grandes sociétés, il semble qu'il y aurait place pour d'autres sociétés sérieuses, tant sont nombreux chez nous ceux qui pratiquent l'art du chant. Mais c'est là que sévit le plus violemment notre esprit particulariste, qui conduit nos forces à l'émiettement et à l'éparpillement. Les chœurs d'hommes sont malheureusement voués (et nous aurons prochainement l'occasion de prouver ici même que la faute en remonte à l'inconcevable incurie qui maintient le système chiffré à la base de l'enseignement musical dans nos écoles primaires), les chœurs d'hommes sont voués à la littérature musicale de pacotille dont se compose le répertoire des orphéons de sous-préfectures françaises; et cependant nous avons, nous Suisses, le droit d'être fiers de notre littérature nationale de chœurs d'hommes, malgré qu'on l'ignore à peu près complètement à Genève.

C'est ici que se trouve chez nous la limite entre l'art véritable, représenté par nos deux grandes sociétés déjà nommées, et la musique non pas populaire, mais populacière, dans laquelle ont malheureusement versé bon nombre de nos amateurs. En ce moment, ce sont des orgies de festivités populaires en vue du Concours musical de l'an prochain. O Muse! que d'écarts on se permet en ton nom!

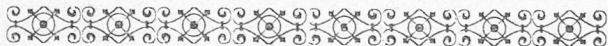
C'est peut-être encore par nos églises qu'il faut terminer nos pérégrinations musicales, car

là on fait encore parfois de bonne musique. Il convient de citer ici les beaux concerts d'orgue donnés à Saint-Pierre par M. Otto Barblan, sur un instrument malheureusement usé et défectueux; mais ne passe-t-on pas volontiers là-dessus pour entendre notre maître organiste interpréter la grande *Toccata*, de Bach, par exemple?

Une institution intéressante est aussi celle des Concerts populaires de la Madeleine, où un service d'abonnements gratuits met la bonne musique à la portée de tous. Enfin, s'il est peu de chorales paroissiales qui méritent de retenir notre attention, il faut cependant citer la *Maîtrise de Saint-Antoine*, dirigée par un excellent musicien, M. Janch, et qui suit les traces des fameux Chanteurs de St-Gervais. Cette société a chanté récemment, dans la gracieuse église de la Servette, la fameuse *Messe du pape Marcel*, de Palestrina.

Et c'est à peu près tout: Ah! oui, nous avons des fanfares, nous sommes même riches en fanfares et musiques d'harmonie, riches à rendre jalouse une ville de garnison. Mais l'*Harmonie nautique* mise à part, tout retombe dans l'ornière où gisent déjà nos chœurs d'hommes; pots-pourris, valse, pas redoublés, polkas pour piston ou petite flûte, voilà la monnaie courante dont on paie la curiosité populaire. Aussi mettons-nous volontiers le point final avant de nous laisser entraîner à de peu charitables considérations.

E. GIOVANNA.



La musique à la Chaux-de-Fonds.

LE rédacteur en chef de la *Musique en Suisse* m'invite à donner à cette hospitalière publication un résumé historique de la vie musicale et un état actuel de la situation musicale à la Chaux-de-Fonds, bref, un article dans le genre de ceux que lui ont déjà fourni ses collaborateurs des principales villes suisses. Je le lui ai promis, bien qu'au point de vue historique je sois à l'antipode du chansonnier bellettrien appelé, en faisant la géographie du canton de Neuchâtel, à parler de la Sagne :

Mais ici je dois m'arrêter,
Car j'aurais trop à raconter.

C'est, pour ma part, le « trop peu » de notre histoire musicale qui m'embarrasse, et je sens à ce propos toute la fumisterie de l'aphorisme célèbre : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » Mais enfin, ce peu qui a été fait, je veux le conter, d'autant plus que, parlant de l'état actuel de notre situation musicale, je suis en mesure de dire que nous avons enfin, depuis dix ans, un organisme qui semble devoir doter notre vie artistique d'éléments qui lui manquaient encore, et qui, si jeune soit-il, a donné déjà de superbes preuves de vigueur. Et je suis sûr de contribuer, en le faisant savoir, à augmenter au dehors, pour ma ville natale, la juste considération dont elle jouit.

Je ne méconnaissais nullement le rôle préparatoire qu'ont joué et que jouent encore dans la formation du goût nos nombreuses sociétés d'amateurs, chorales, orchestres, harmonies et fanfares. Peut-être sont-elles aujourd'hui trop nombreuses, et gagneraient-elles à se grouper en faisceaux plus compacts; mais ceci est leur affaire, et je n'ai pas à m'en mêler. Je me borne donc à relever ici deux ou trois faits essentiels de leur activité dans le domaine supérieur de la musique au cours de la seconde moitié du XIX^{me} siècle.

Dans les années 1860 un orchestre d'amateurs avancés se mit à étudier des symphonies, qu'il donnait avec le renfort de professionnels appelés des villes voisines. Plus tard, il se transforma et s'en tint à un programme plus simple.

Ensuite, l'*Union Chorale*, aujourd'hui notre chorale d'hommes la meilleure et la plus nombreuse, monta, avec orchestre et solistes, le *Désert* de David et la *Cantate de Grandson* de Plumhof.

En 1877, feu Seb. Mayr fondait la *Cécilienne*, chœur mixte qui vécut sept ans et donna avec orchestre et soli le *Requiem* de Mozart, la *Vie d'une Rose*, deux drames sacrés de Massenet, du Saint-Saëns, etc., etc.

Dans le domaine de la grande virtuosité, un amateur, plus tard un autre, et par ci par là une société, prirent sur eux de faire venir chaque hiver deux ou trois étoiles en passage en Suisse.

Mais nous n'avions pas d'organisation solide jusqu'au moment — où fin 1891 — un Comité d'initiative fonda la *Société de Musique* en vue de procurer à notre ville des concerts symphoniques donnés avec le concours de grands artistes. Comme à la *Société de Musique* de Neuchâtel, c'est l'orchestre de Berne qui vient nous donner